

**CONSTRUCTION DE 25 LOGEMENTS LOCATIFS  
RUE DOCTEUR LEROY A MALAUNAY**

**IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA  
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX  
TEL : 02.35.95.92.00

**MODE DE PASSATION :** procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2019.

**DESIGNATION DES LOTS :**

LOT	INTITULE DU LOT
1	GROS ŒUVRE
2	FONDATIONS SPECIALES
3	RAVALEMENT DES FACADES
4	CHARPENTE BOIS
5	COUVERTURE TUILES TERRE CUITE
6	ETANCHEITE
7	MENUISERIES EXTERIEURES PVC - FERMETURES
8	METALLERIE
9	MENUISERIES INTERIEURES – ICD - PLAFONDS
10	REVETEMENTS DE SOL - FAIENCES
11	PEINTURE
12	PLOMBERIE – CHAUFFAGE - VENTILATION
13	ELECTRICITE
14	ASCENSEURS
15	VRD – ESPACES VERTS

La présente consultation est lancée **AVEC VARIANTES OBLIGATOIRES** auxquelles il est demandé aux entreprises de répondre obligatoirement selon le(s) lot(s) auquel (auxquels) elles soumissionnent.

LOT	INTITULE DU LOT	VARIANTE OBLIGATOIRE
5	COUVERTURE TUILES TERRE CUITE	Remplacement des descentes EP en PVC par des descentes EP en zinc
6	ETANCHEITE	Remplacement des descentes EP en PVC par des descentes EP en zinc
7	MENUISERIES EXTERIEURES PVC - FERMETURES	Motorisation des volets roulants
13	ELECTRICITE	Motorisation des volets roulants

En revanche, en ce qui concerne le sujet des Variantes facultatives (émises à l'initiative de l'entreprise), elles sont interdites pour tous les lots.

**MODALITE D'ATTRIBUTION DES LOTS :** Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots. Le groupement d'entreprises à mandataire commun et l'entreprise générale sont autorisés.

**DELAI D'EXECUTION PREVU :** Le délai d'exécution global est fixé à 16 mois à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier (1 mois pour la période de préparation et d'installation du chantier et 15 mois y compris congés pour la durée d'exécution des travaux et du chantier à proprement parler).

Il n'y a pas de tranches ferme(s) ni de tranche conditionnelle(s).

Les demandes de dossier de consultation sont à adresser par télécopieur à PUB IMPRESSION au **02 35 56 12 51** ou téléchargeable sur le site <https://www.marches-securises.fr/>

**CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :**

- les garanties et capacités techniques et financières adaptées à l'objet du marché
- les références récentes des candidats dans des opérations similaires

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

Pour tous les lots sauf le 10 et le 11 :

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 40 points
- le prix des prestations 60 points

Pour les lots 10 « Revêtements de sols - Faïences » et 11 « Peinture » :

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 60 points
- le prix des prestations 40 points

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre (Prix + Qualité technique). Le cas échéant, il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre le maître d'ouvrage et les candidats.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : VENDREDI 22 JANVIER 2021 A 12H00.**

**ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :**

Les offres seront à retourner par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou contre récépissé à LOGEAL immobilière Pole Marchés 5 rue St Pierre 76190 YVETOT ou par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Renseignements administratifs : Mme Sandrine FAIVRE – Tel : 02.35.56.34.74

Renseignements techniques : Mme Bénédicte SALLE - Tel. : 02.35.56.34.96

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

-Soit un référé précontractuel, en vertu de l'article 1441-2 du code de procédure civile, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification Soit un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la notification de la conclusion du contrat ;

-Et Enfin, en cas de contestation de validité de contrat, une action peut être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 17 DECEMBRE 2020**